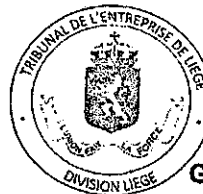


Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19103157



Greffe

17 JUL. 2019

N° d'entreprise : 0650.557.026

Dénomination

(en entier) : **ACCESS MAINTENANCE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Avenue Joseph-Prévers, 29 à 4020 Liège
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Transfert siège social**

Extrait du procès-verbal de la décision des gérants prise en date du 5 juillet 2019 :

"[...]"

1. Transfert du siège social de la Société

Conformément aux statuts de la Société, les gérants de la société décident de transférer le siège social de la Société de l'Avenue Joseph-Prévers, 29 à 4020 Liège vers Rue de l'Entreprise, 15 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Cette décision entre en vigueur à partir du 8 juillet 2019.

2. Pouvoirs

L'assemblée générale désigne comme mandataire spécial la SC SPRL Fiduciaire de Wallonie, représentée par un de ses associés, ayant son siège social à 4100 Seraing, Quai Sadoine 15 et inscrite auprès de la BCE n° 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SC SPRL Fiduciaire de Wallonie ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

"[...]"

Pour extrait conforme,
Fiduciaire de Wallonie SCPRL,
Mandataire,
Représentée par Madame Véronique Dessaint,
Associée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2019 - Annexes du Moniteur belge